

Discours du Maire

INAUGURATION DU GYMNASE PASTEUR Mardi 5 avril 2011 – 18 H

Monsieur le Conseiller Général (*représente le Président du Conseil Général excusé*),
Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etablissement,
Mesdames, Messieurs,

En 1962, s'érige à Oyonnax, un nouvel équipement public à vocation sportive : le Gymnase Pasteur. Il est alors l'un des premiers équipements de cette nature ; il vient compléter les équipements de la ville historique, il accompagne l'évolution de notre ville et il en souligne le caractère sportif.

Le gymnase Pasteur et l'ensemble de nos nombreux équipements sportifs vont donner, au fil des ans, des espaces de détente et de dépassement de soi. Ils vont donner le goût de l'effort, et, en un mot, forger la réputation d'Oyonnax la sportive.

La municipalité, que je préside en tant que Maire, croit beaucoup aux valeurs du sport, qui donnent à voir le meilleur de chacun et qui constituent, sans nul doute, l'expression même de notre cohésion ; elles nous permettent enfin de nous retrouver en tant qu'Oyonnaxien.

Il est donc naturel et de notre devoir de veiller au bon état de ces équipements, véritables écrins dans lesquels se projette le sens de l'abnégation, du courage et du collectif.

Aussi, devant l'état de notre gymnase Pasteur, où les pluies qui s'infiltraient, mettant à mal le parquet et dont l'enveloppe laissait passer tous les courants d'air, nous nous devons de lui redonner une nouvelle jeunesse.

Alors, une grande opération de réhabilitation a commencé en mai 2010. J'ai souhaité qu'elle puisse intégrer des objectifs liés à l'environnement et à l'insertion sociale.

Je suis fier de pouvoir vous dire, ce soir, que tous ont été atteints avec beaucoup de réussite.

Nous pouvons, d'ores et déjà, constater l'excellence du travail réalisé par les entreprises, sous la conduite de l'architecte. Le parti pris dans le vocabulaire architectural permet de retrouver une totale modernité - vous en conviendrez !

En termes d'aménagements, je souhaite attirer votre attention sur les mises aux normes et en particulier sur l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ce gymnase ne leur sera plus interdit !

Je retiens également la réhabilitation au niveau des vestiaires, qui permettront dorénavant de séparer les filles des garçons. Et puisque nous en sommes au niveau des vestiaires, j'ai l'honneur de vous dire que nous avons fait en sorte que l'eau chaude sanitaire soit produite par des

capteurs solaires. Ceux-ci sont disposés sur les éléments de garde corps, en rives de terrasse sur les façades sud et ouest.

Dans cette même veine, j'attire votre attention sur la mise en place de brise-soleil pour mieux contrôler l'apport de la lumière du soleil en été tout en gardant l'apport solaire calorifère l'hiver.

Au niveau du projet social sous-jacent à cette réhabilitation, sachez que les entreprises choisies avaient l'obligation d'embaucher des personnes en insertion. Nous avons par ailleurs mis en place un suivi de ces clauses d'insertion afin d'en vérifier le respect et le résultat. Je peux vous dire, là encore, que c'est un succès, puisque les entreprises ont joué le jeu et l'une d'entre elles à même recruté la personne au terme du chantier.

Voilà ! Huit mois de travaux et 930 000 euros ont été nécessaires, mais indispensables pour que ce gymnase puisse, à nouveau, accueillir, chaque semaine, pas moins de 500 enfants qui, soit au travers de l'école, soit au travers de leurs clubs, trouveront maintenant les conditions optimales pour leur épanouissement physique.

Et peut être, dans quelques années l'un d'eux se distinguera aux Jeux Olympiques et ramènera à Oyonnax une nouvelle médaille, après celle d'argent de Sylvain CURINIER aux J.O. d'Espagne en 1992 et celle de bronze d'Anne-Lyse BARDET aux J.O. de Sydney en 2000.

Mais, comme nous l'a enseigné le Baron Pierre DE COUBERTIN, l'essentiel n'est pas là, il est bien dans la participation de chacun et surtout dans l'adhésion de tous aux valeurs du sport.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Le Maire,
Michel PERRAUD
Conseiller général